

Obligation structurée en EUR

Août 2016

## Vous êtes à la recherche d'un investissement...

- qui donne droit à un remboursement de 100 % de votre capital investi (avant frais) en cas de remboursement anticipé après 6, 7, 8 ou 9 ans et à l'échéance finale après 10 ans, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant ;

- dont la plus-value potentielle dépend des prestations de l'indice Solactive Megatrends US-EU (Price) Index;

- d'une durée de 10 ans. Remboursement anticipé possible après 6, 7, 8 ou 9 ans.

## Mais...

- sans rendement connu au préalable sauf en cas de remboursement anticipé pour lequel le rendement est fixe ;

- sans coupons.

Le produit qui vous est proposé est un instrument de dette. En souscrivant à cet instrument, vous prêtez de l'argent à l'émetteur, qui s'engage à rembourser au moins le capital investi en cas de remboursement anticipé et à l'échéance finale et à verser une plus-value, calculée en cas de remboursement à l'échéance finale, en fonction de l'évolution de l'indice sous-jacent, l'indice Solactive Megatrends US-EU (Price) Index. En cas de remboursement anticipé, la plus-value est déterminée préalablement. En cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque de ne pas récupérer les montants auxquels vous avez droit et de perdre le montant investi. Les risques liés à ce produit se trouvent à la page 4.

## Belfius Banque vous propose : Belfius Financing Company (LU) Multicallable Megatrends

L'obligation structurée Belfius Financing Company (LU) Multicallable Megatrends vous permet d'investir dans un produit dont le rendement dépend de l'évolution de l'indice Solactive Megatrends US-EU (Price) Index. Ce nouvel indice thématique est calculé par Solactive<sup>1</sup> et suit 50 actions d'Europe et des Etats-Unis qui devraient bénéficier de changements majeurs ou de tendances à long terme dans le monde, c'est-à-dire : Obésité et bien-être, Sécurité alimentaire, Génération Y, Sécurité, Déchets, Changements climatiques, Vieillesse, Enseignement, Efficacité énergétique et Eau.

Ces actions sont sélectionnées parmi plus de 3.000 actions qui sont classées en fonction du secteur industriel auquel elles appartiennent. Un premier filtre se base sur le rendement de dividende attendu pour les 12 mois prochains (100 actions sont retenues). Le second filtre sélectionne les 50 actions présentant la volatilité<sup>2</sup> historique sur 12 mois la plus faible, avec un maximum de 15 actions par secteur. Ces actions sont pondérées au maximum à 5 % dans l'indice. La composition de l'indice est revue chaque trimestre. Vous trouverez en page 3 une liste reprenant les entreprises qui le composent.

Les tendances mondiales à long terme auront un énorme impact sur des indicateurs macroéconomiques tels que le produit intérieur brut (PIB), la consommation et l'inflation. Nous nous attendons à ce que les actions reprises dans l'indice bénéficient de ces évolutions.

Dans le cas d'un indice de type « Price » (par opposition à un indice de type « Total Return »), les dividendes des actions ne sont pas réinvestis dans l'indice et n'influencent donc pas directement sa valeur. Vous trouverez plus d'informations concernant cet indice sur <http://www.solactive.com/?s=megatrends%20us-eu&index=DE000SLA16K9>

Ce produit vous donne droit au remboursement de votre capital investi, aussi bien à l'échéance finale qu'en cas de remboursement anticipé, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant. Un remboursement anticipé pourra avoir lieu à l'initiative de l'émetteur. La plus-value potentielle dépend de la date de remboursement de l'investissement. En cas de remboursement à l'échéance finale, la plus-value est liée à la performance de l'indice Solactive Megatrends US-EU (Price) Index. En cas de remboursement anticipé (après 6, 7, 8 ou 9 ans), la plus-value est égale à un niveau préalablement déterminé (cf. « Calcul de la plus-value potentielle » ci-dessous).

L'émetteur pourrait procéder au remboursement anticipé de l'obligation en cas de forte hausse de l'indice ou s'il peut se financer à un coût plus faible. Dans les conditions actuelles du marché, la probabilité d'un remboursement anticipé reste faible. Si ce remboursement anticipé a lieu, cela sera plutôt en fin de durée de l'obligation.

**Durée : 10 ans** (jusqu'au 09-09-2026) mais possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de l'émetteur après 6, 7, 8 ou 9 ans (le 09-09 de chaque année ou le premier jour bancaire ouvrable suivant des années 2022 et 2025).

<sup>1</sup> Solactive est une entreprise allemande spécialisée dans le développement, le calcul et le suivi d'indices des marchés financiers.  
<sup>2</sup> La volatilité est la mesure de la variation du cours de l'indice boursier.

## Calcul de la plus-value potentielle

### En cas de remboursement anticipé à l'initiative de l'émetteur

Si cet investissement est remboursé anticipativement, vous avez droit au remboursement de votre capital investi majoré d'une plus-value. Cette plus-value (avant précompte mobilier) est égale à :

En cas de remboursement après 6 ans	15 %	(6 x 2,50 %)
En cas de remboursement après 7 ans	17,50 %	(7 x 2,50 %)
En cas de remboursement après 8 ans	20 %	(8 x 2,50 %)
En cas de remboursement après 9 ans	22,50 %	(9 x 2,50 %)

L'émetteur a le droit, 10 jours ouvrables avant la date de remboursement anticipé, de décider de procéder à celui-ci. Pendant la durée du produit, le prix du produit ne sera pas supérieur au prix auquel l'émetteur pourrait rembourser celui-ci de façon anticipée. Le prix du produit dépend notamment de l'évolution de la valeur sous-jacente et du taux de financement de l'émetteur. La possibilité d'un remboursement anticipé peut limiter le rendement final.

# Belfius Financing Company (LU) Multicallable Megatrends

Obligation structurée en EUR – Août 2016

ISIN: XS1462069052

## En cas de remboursement à l'échéance finale (09-09-2026)

A l'échéance finale, vous avez droit au remboursement du capital investi, majoré de 100 % de la hausse éventuelle de l'indice Solactive Megatrends US-EU (Price) Index par rapport à sa valeur initiale. Cette hausse est observée au cours des 12 derniers mois (moyenne des cours de clôture de l'indice à 13 dates d'observation). Si, à l'échéance finale, la valeur finale de l'indice n'est toutefois pas supérieure à la valeur initiale, vous avez uniquement droit au remboursement du capital investi.

## Quelques scénarios de la méthode de calcul<sup>1</sup>

ÉVOLUTION DE L'INDICE	ÉVENTUELLE PLUS-VALUE BRUTE <sup>2</sup>	CALCUL DE LA PLUS-VALUE BRUTE	RENDEMENT ACTUARIEL BRUT <sup>5</sup>	RENDEMENT ACTUARIEL NET <sup>6</sup>
<b>Scénario en cas de remboursement après 6 ans</b>				
----- <sup>3</sup>	15 %	$6 \times 2,50 \% = 15 \%$	1,94 %	1,33 %
<b>Scénario en cas de remboursement après 7 ans</b>				
----- <sup>3</sup>	17,50 %	$7 \times 2,50 \% = 17,50 \%$	1,97 %	1,37 %
<b>Scénario en cas de remboursement après 8 ans</b>				
----- <sup>3</sup>	20 %	$8 \times 2,50 \% = 20 \%$	1,99 %	1,40 %
<b>Scénario en cas de remboursement après 9 ans</b>				
----- <sup>3</sup>	22,50%	$9 \times 2,50 \% = 22,50 \%$	2,00 %	1,43 %
<b>Scénario défavorable – Remboursement à l'échéance finale</b>				
-10 % <sup>4</sup>	0 %	0 %	-0,25 %	-0,25 %
<b>Scénario neutre – Remboursement à l'échéance finale</b>				
+5 % <sup>4</sup>	5 %	$100 \% \times (105 \% - 100 \%) / 100 \% = 5 \%$	0,24 %	0,11 %
<b>Scénario positif – Remboursement à l'échéance finale</b>				
+10 % <sup>4</sup>	10 %	$100 \% \times (110 \% - 100 \%) / 100 \% = 10 \%$	0,71 %	0,46 %

<sup>1</sup> Ces scénarios ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

<sup>2</sup> Sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant.

<sup>3</sup> Pas d'application.

<sup>4</sup> Prestation de l'indice = (indice final - indice initial) / indice initial. L'indice final sera égal à la moyenne des cours de clôture de l'indice aux 13 dates d'observation.

<sup>5</sup> Les rendements bruts tiennent compte du prix d'émission de 100 % et de la commission de placement de 2,50%. Ils sont calculés avant déduction du précompte mobilier de 27 %. Ces derniers sont valables pour autant que l'obligation structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

<sup>6</sup> Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100 % et de la commission de placement de 2,50%. Ils sont calculés après déduction du précompte mobilier de 27 %. Ces derniers sont valables pour autant que l'obligation structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

## À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale ?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale, cette opération se fera au prix du marché, qui peut être inférieur au prix d'émission auquel vous avez souscrit. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital. Pour plus d'informations, voir rubrique « Risques » (spécifiquement « risque de liquidité » et « risque de fluctuation du prix de l'obligation »).

Le cas échéant, des taxes (TOB) et des frais de courtage de maximum 0,60 % seront comptabilisés (cf. rubrique « Frais à charge de l'investisseur »).

# Belfius Financing Company (LU) Multicallable Megatrends

Obligation structurée en EUR – Août 2016

ISIN: XS1462069052

## SOUSCRIPTION

**Période de souscription** : du 01-08-2016 au 31-08-2016 inclus, avant 21 heures (sauf clôture anticipée).

**Date de paiement** : le 09-09-2016. L'émetteur a le droit d'annuler l'émission jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date de paiement, en fonction des conditions de marché ou lorsque l'émetteur a un doute raisonnable quant au risque que les investisseurs ne souscriront pas à l'obligation pour le montant d'émission minimum. Les investisseurs seront tenus au courant de cette annulation par l'émetteur ou le garant.

## CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

**Émetteur** : Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100 % de Belfius Banque SA.

**Garant** : Belfius Banque SA (notation S&P : A-, perspective négative / Moody's : A3, perspective stable / Fitch : A-, perspective stable). Un rating (ou « notation ») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur [www.belfius.be](http://www.belfius.be). Les avis de ratings sont à consulter sur [www.belfius.com](http://www.belfius.com).

**Durée** : du 09-09-2016 au 09-09-2026. Remboursement anticipé possible après 6, 7, 8 ou 9 ans à l'initiative de l'émetteur.

### Rendements actuariels brut et net à l'échéance (finale) :

- Remboursement après 6 ans (le 09-09-2022) : rendement brut 1,94 % - rendement net 1,33 %
- Remboursement après 7 ans (le 11-09-2023) : rendement brut 1,97 % - rendement net 1,37 %
- Remboursement après 8 ans (le 09-09-2024) : rendement brut 1,99 % - rendement net 1,40 %
- Remboursement après 9 ans (le 09-09-2025) : rendement brut 2,00 % - rendement net 1,43 %
- Remboursement à l'échéance finale : le rendement maximum dépend de l'indice sous-jacent et ne peut donc pas être fixé au préalable.

Les rendements bruts tiennent compte du prix d'émission de 100 % et de la commission de placement de 2,50%. Ils sont calculés avant déduction du précompte mobilier de 27 %. Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100 % et de la commission de placement de 2,50%. Ils sont calculés après déduction du précompte mobilier de 27 %. Ces rendements sont valables pour autant que l'obligation structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

À l'échéance finale ou en cas de remboursement anticipé à l'initiative de l'émetteur, vous avez droit au remboursement intégral du capital investi, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant.

**Communication remboursement anticipé** : l'investisseur sera averti par courrier d'un remboursement anticipé quatre jours ouvrables avant l'échéance anticipée.

**Prix d'émission** : 100 % ; coupures de 1 000 EUR.

**Montant de l'émission** : le montant minimum de l'émission est fixé à 3 000 000 EUR. Ce montant peut être augmenté. Aucun montant maximum n'a été fixé.

**Valeurs initiale et finale de de l'indice Solactive Megatrends US-EU (Price) Index** :

Valeur initiale : cours de clôture le 09-09-2016. Valeur finale : moyenne des cours de clôture aux dates d'observation suivantes : 09-09-2025, 09-10-2025, 09-11-2025, 09-12-2025, 09-01-2026, 09-02-2026, 09-03-2026, 09-04-2026, 09-05-2026, 09-06-2026, 09-07-2026, 09-08-2026 et 26-08-2026. Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur <http://www.solactive.com/?s=megatrends%20us-eu&index=DE000SLA16K9>.

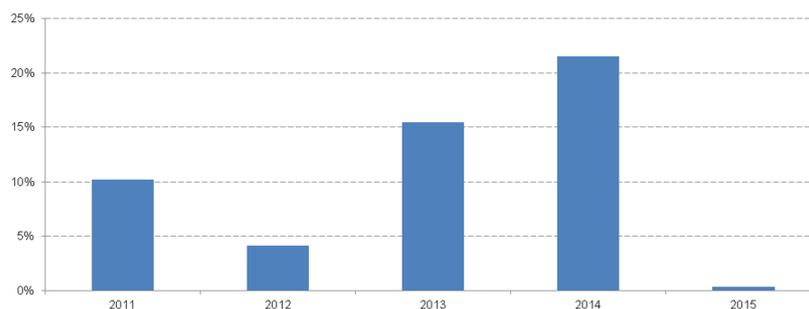
## Composition de l'indice Solactive Megatrends US-EU Index au 26/07/2016

Company	Country
ABB LTD-REG	SWITZERLAND
ALLETE INC	UNITED STATES
ASTRAZENECA PLC	UNITED KINGDOM
BASF	GERMANY
BONAVA AB	SWEDEN
CENTERPOINT ENERGY INC	UNITED STATES
COMPASS MINERALS INTERNATIONAL	UNITED STATES
COVANTA HOLDING CORP	UNITED STATES
DOMINION RESOURCES INC	UNITED STATES
DUKE ENERGY CORP	UNITED STATES
EATON CORP PLC	IRELAND
EMERSON ELECTRIC CO	UNITED STATES
ENDESA SA	SPAIN
ENTERGY CORP	UNITED STATES
EVONIK INDUSTRIES AG	GERMANY
FEDERATED INVESTORS INC	UNITED STATES
FREENET	GERMANY
G4S PLC	UNITED KINGDOM
GLAXOSMITHKLINE PLC	UNITED KINGDOM
IBERDROLA SA	SPAIN
ICA GRUPPEN AB	SWEDEN
INTERNATIONAL PAPER CO	UNITED STATES
INTL BUSINESS MACHINES CORP	UNITED STATES
INVECO LTD	BERMUDA
J SAINSBURY PLC	UNITED KINGDOM
KONE OYJ	FINLAND
KONINKLIJKE DSM NV	NETHERLANDS
KONINKLIJKE PHILIPS ELECTRONICS NV	NETHERLANDS
L BRANDS INC	UNITED STATES
NATIONAL GRID PLC	UNITED KINGDOM
NCC AB	SWEDEN
NOVARTIS AG	SWITZERLAND
OAKTREE CAPITAL GROUP LLC	UNITED STATES
OGE ENERGY CORP	UNITED STATES
PFIZER INC	UNITED STATES
PPL CORP	UNITED STATES
PUBLIC SVC ENTERPRISE	UNITED STATES
RED ELECTRICA CORP SA	SPAIN
SANOI	FRANCE
SCHNEIDER ELECTRIC SA	FRANCE
SCHROEDERS PLC ORD	UNITED KINGDOM
SEVERN TRENT PLC	UNITED KINGDOM
SIEMENS	GERMANY
SKANSKA AB	SWEDEN
SMITHS GROUP PLC	UNITED KINGDOM
SOLVAY SA	BELGIUM
SOUTHERN COMPANY THE	UNITED STATES
SSE PLC	UNITED KINGDOM
SUEZ	FRANCE
TERNA SPA	ITALY
UNITED UTILITIES PLC	UNITED KINGDOM

Source: <http://www.solactive.com/?s=megatrends%20us-eu&index=DE000SLA16K9>

## Performances annuelles de l'indice Solactive Megatrends US-EU (Price) Index sur 5 ans

Cours de clôture au 25-07-2016 : 293,65



Source : Bloomberg. Les performances passées ne présument en rien des performances futures.

**Avertissement** : l'indice Solactive Megatrends US-EU (Price) Index est un nouvel indice, lancé le 2 mars 2016, et ne dispose donc que d'un historique très limité. Le graphique ci-dessus est fondé sur une simulation de performances basée sur les données du passé.

# Belfius Financing Company (LU) Multicallable Megatrends

Obligation structurée en EUR – Août 2016

ISIN: XS1462069052

## FRAIS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

**Commission de placement** : il s'agit d'une commission unique s'ajoutant au prix d'émission et non comprise dans ce dernier. Cette commission de placement est de 2,50 % pour des montants inférieurs à 50 000 EUR ; de 1,75 % pour des montants supérieurs ou égaux à 50 000 EUR et inférieurs à 125 000 EUR ; d'1 % pour des montants supérieurs ou égaux à 125 000 EUR et inférieurs à 250 000 EUR ; de 0,75% pour des montants supérieurs ou égaux à 250 000 EUR. Une réduction de 10 % sur les commissions de placement est octroyée en cas de souscription via Belfius Direct Net. À titre d'exemple : pour une coupure de 1 000 EUR, vous allez payer maximum 25 EUR de commission de placement.

**Remboursement à l'échéance finale** : aucuns frais.

**Vente avant l'échéance finale** : cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé. L'investisseur désireux de vendre ses titres avant l'échéance finale est invité à prendre contact avec son interlocuteur en agence. Belfius Banque assurera une liquidité en proposant des prix d'achat et de vente.

Les principaux termes de l'engagement susmentionné de Belfius Banque sont les suivants :

- (i) des frais de courtage de 0,60 % au maximum sont dus sur les prix déterminés par Belfius Banque ;
- (ii) des frais de sortie sont dus par coupure investie : 3 % si la durée résiduelle est supérieure à 2 ans, 2 % si la durée résiduelle est strictement supérieure à 1 an mais inférieure ou égale à 2 ans, 1 % si la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an.

La valeur de marché indicative de l'obligation structurée est consultable sur [www.belfius.be](http://www.belfius.be) via BDN ou via votre agence de Belfius Banque.

**FRAIS À CHARGE DE L'ÉMETTEUR** – Concernant la structuration du Belfius Financing Company (LU) Multicallable Megatrends, Belfius Banque retient une commission annuelle de maximum 1,20 % (du prix d'émission). Cette commission est à charge de l'émetteur et est déjà intégrée dans le prix d'émission de 100 %.

**DOSSIER-TITRES** – La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée de droits de garde. Des droits de garde peuvent, en revanche, être imputés en cas de dépôt auprès d'autres institutions financières.

**PROTECTION DES DÉPÔTS** – Ces obligations structurées sont soumises au droit belge mais ne peuvent pas être considérées comme un dépôt et ne sont dès lors pas protégées dans le cadre du système belge de protection des dépôts.

**FISCALITÉ** – En vertu de la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, le régime fiscal pour les investisseurs particuliers (soumis à l'Impôt des Personnes Physiques belge), est comme suit :

- précompte mobilier libératoire : 27 % sur la somme payée en Belgique en sus du prix d'émission en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance finale
- taxe sur les opérations de Bourse (TOB) : en cas de vente avant l'échéance finale : 0,09 % (max. 650 EUR) ; en cas de remboursement anticipé ou sortie à l'échéance finale, pas de TOB.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le prospectus de base ou vous renseigner auprès de Belfius Banque. Les investisseurs qui sont soumis à un autre régime fiscal que l'Impôt des Personnes Physiques belge sont priés de s'informer du régime fiscal qui leur est applicable.

**PROSPECTUS** – Avant d'investir, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet du prospectus de base du 29-09-2015 (le Notes Issuance Programme) et les suppléments du 01-03-2016 et du 26-04-2016, approuvés par la FSMA, ainsi que des Final Terms en anglais (du 29-07-2016) et du résumé du prospectus de base en français et en néerlandais (disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur [www.belfius.be](http://www.belfius.be)).

**SERVICE PLAINTES** – En cas de plainte, vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre agence, votre conseiller financier ou au Service de gestion des plaintes, Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles ; ou via email à [claims@belfius.be](mailto:claims@belfius.be).

Si vous ne deviez pas être satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, Negotiation claims (RT 15/14), Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles, ou par email à [negotiationclaims@belfius.be](mailto:negotiationclaims@belfius.be).

Si vous ne deviez pas trouver de solution via les contacts précédents, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman en conflits financiers, située North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles ([www.ombudsfin.be](http://www.ombudsfin.be)).



Ce produit complexe est destiné à la partie protégée du portefeuille de l'investisseur. Nous vous recommandons d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés.

La banque devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante de celui-ci. Au cas où le produit ne vous conviendrait pas, elle doit vous en avertir. Si la banque vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra estimer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et de votre expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

Vous trouverez de plus amples informations concernant l'approche en matière d'investissements sur [www.belfius.be/approcheinvestissements](http://www.belfius.be/approcheinvestissements).

**Cet instrument s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe (notamment une familiarisation avec l'indice sous-jacent).**

## RISQUES

**Description des risques** – Les obligations structurées comportent entre autres les risques suivants.

- Un **risque de crédit** : En cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque de ne pas récupérer les montants auxquels vous avez droit et de perdre le montant investi. Dans ce cas, vous courez également le risque que la plus-value ne soit pas payée. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, l'obligation pourrait être annulée, en tout ou en partie, ou converties en instruments de capitaux propres (actions) (dit « Bail-in »), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value.
- Un **risque de liquidité** : cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé. Belfius Banque en assurera la liquidité en se portant acquéreur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance finale devra les vendre au prix déterminé par Belfius Banque en fonction des paramètres de marché du moment (voir « risque de fluctuation du prix de l'obligation structurée ») qui pourraient conduire à un prix inférieur au prix d'émission (voir « Caractéristiques détaillées »). Ce prix sera fixé dans une fourchette achat-vente de maximum 1,50 % dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de Bourse).
- Un **risque de fluctuation du prix de l'obligation structurée (risque de marché)** : le prix de cet instrument de dette structurée fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En vendant anticipativement, le rendement actuariel brut obtenu peut différer en fonction du prix de vente fixé à cette date-là.
- Un **risque de contre-performance en cas de remboursement anticipé** : l'émetteur dispose, après 6, 7, 8 ou 9 ans, du droit de procéder au remboursement anticipé. Dans ce cas, à la date d'échéance finale, la prime de remboursement égale à 100 % de l'éventuelle progression de l'indice Solactive Megatrends US-EU (Price) Index ne sera pas versée.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques dans le prospectus ou sur [www.belfius.be/risques-investissements](http://www.belfius.be/risques-investissements).

## Niveau de risque Belfius Way : 3

Sur une échelle allant de 0 (risque le plus faible) à 6 (risque le plus élevé).

Belfius Banque a développé son propre indicateur de risque « Belfius Way » pour des obligations structurées. Celui-ci détermine le niveau de risque sur la base des critères suivants : la façon dont le capital sera remboursé à l'échéance, la durée, la façon dont le rendement sera distribué (paiement de coupons ou plus-value à l'échéance), le risque de crédit et la complexité du produit. Il n'est pas tenu compte d'autres facteurs importants comme le risque de liquidité de Belfius Banque et le risque de marché. Un niveau de risque moins élevé du produit peut, dans des circonstances de marché normales, déboucher sur un rendement potentiel moins élevé. Un niveau de risque plus élevé du produit peut, dans des circonstances de marché normales, déboucher sur un rendement potentiel plus élevé.

Vous trouverez de plus amples informations sur cet indicateur de risque sur [www.belfius.be/risques-investissements](http://www.belfius.be/risques-investissements). Le risque a été déterminé lors du lancement de cette émission, sur la base des caractéristiques du produit et des conditions du marché en vigueur à ce moment-là.

Conditions valables au 01-08-2016 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissement. Éditeur responsable: Belfius Banque S.A. – Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles – Tél. 02 222 11 11 – IBAN BE23 0529 0064 6991 – BIC GKCCBEBB – RPM Bruxelles T.V.A. BE 0403.201.185 – FSMA-n° 019649 A.

## Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **01-08-2016 au 31-08-2016 inclus** avant 21 heures (sauf clôture anticipée) dans votre **agence Belfius Banque** ou via **Belfius Direct Net**.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Contact au numéro

02 222 12 01 ou via « Contact » sur le site [www.belfius.be](http://www.belfius.be).

Une réduction de 10 % des frais d'entrée est octroyée lors de la souscription effectuée via Belfius Direct Net.